

ÉCONOMIE (10 points)**Références au programme STMG Économie**

THÈMES	NOTIONS	CONTEXTE ET FINALITES DE L'ÉTUDE
VII. Le chômage résulte-t-il de dysfonctionnements sur le marché du travail ?		
VII.2. Les explications principales du chômage	<ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes légales et conventionnelles • Le SMIC • Le chômage et le taux de chômage. • La flexibilité du marché du travail. • Le chômage structurel et conjoncturel. 	<p>Le problème majeur sur le marché du travail est le chômage, causé par un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail. Les causes de ce dernier font l'objet d'interprétations multiples. Parmi celles-ci, on se limite à distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une approche en termes d'insuffisante flexibilité du marché du travail : contraintes qui pèsent sur la fixation des salaires et alourdissent le coût du travail (salaire minimum légal, charges sociales), législation protectrice de l'emploi ; - une approche en termes d'insuffisance de la demande et de l'activité économique ; - une approche en termes d'inadéquation entre les qualifications offertes par les individus et celles recherchées par les entreprises.
VIII. Quelle efficacité à l'intervention sociale de l'Etat ?		
VIII.1. Les domaines d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Les inégalités et la justice sociale. • La protection sociale. • Le traitement social du chômage. • La redistribution. 	<p>La solidarité nationale est assurée essentiellement par la redistribution verticale tandis que l'assurance collective (protection sociale) protège plus particulièrement des risques sociaux (santé, vieillesse-survie, famille-maternité, emploi, pauvreté et exclusion sociale). Deux logiques peuvent donc présider à la protection sociale : une logique d'assurance et une logique d'assistance ou de solidarité attachée à l'idée de justice sociale.</p> <p>Ces objectifs se traduisent par les prestations offertes par les organismes de protection sociale.</p> <p>Le chômage est également considéré comme un risque social dont le traitement par l'État vise à en rendre supportables les conséquences économiques et sociales pour le salarié (indemnisation du chômage).</p>
VIII.2. L'efficacité de la politique sociale		<p>L'efficacité de la politique sociale est appréhendée sous l'angle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la réduction des inégalités de revenu ; - du financement de la protection sociale ; - des effets des prestations sociales et des minima sociaux.

Éléments de corrigé Économie

Barème indicatif

1. Comparez la part des cotisations sociales dans le coût du travail en France avec celle des autres pays de l'OCDE. (1,5 point)

Cette question vise à évaluer si le candidat est capable d'interpréter des données économiques présentées dans un tableau.

Il est attendu du candidat une exploitation de l'annexe 4.

On observe que le poids des cotisations sociales en France est le plus élevé (38,5%) des pays présentés. Cela est dû au poids des cotisations patronales particulièrement élevé en France (28,7%). Dans les pays de l'UE, le poids des cotisations sociales est autour de 30% et pour les Etats-Unis et le Royaume Uni autour de 15%.

2. Décrivez l'effet de la redistribution sur les revenus disponibles des 10% des ménages les plus pauvres. (1,5 points)

Cette question vise à évaluer si le candidat est capable d'interpréter des données économiques présentées dans un tableau notamment en utilisant les définitions issues de ses connaissances personnelles.

Il est attendu du candidat une exploitation de l'annexe 5.

Le revenu disponible après redistribution des ménages les plus pauvres est plus important que le revenu primaire avant redistribution (821 euros contre 281 euros). En effet, le montant des prélèvements obligatoires prélevés sur les revenus (taxe d'habitation, CSG...) des 10% les plus pauvres est inférieur aux prestations sociales versées (RSA, Aide au logement...).

3. Présentez les avantages et les inconvénients de la distribution de prestations sociales (2 points)

Cette question vise à évaluer si le candidat est capable de :

- repérer et identifier les informations pertinentes dans un document écrit (tableau) et à les mobiliser pour répondre aux questions posées.

- utiliser à bon escient des connaissances personnelles.

Il est attendu du candidat une exploitation des annexes 1, 2 et 3, ainsi qu'une mobilisation de ses connaissances.

Avantages :

- Les allocations chômage permettent de garantir un revenu quand on perd son emploi (logique d'assurance),
- La revalorisation des bourses permet de lutter contre les inégalités sociales et territoriales,

- La mise en place de réseaux « formation/emploi » facilite l'adéquation sur le marché du travail entre l'offre et la demande en permettant de financer le temps et le coût de la recherche de travail (déplacement, formation).

Inconvénients :

- Il existe un effet désincitatif des prestations sociales pour les chômeurs. En effet pour certains d'entre eux (9% selon Pôle Emploi), les allocations chômage généreuses les conduisent à ne pas chercher d'emplois.
- Le coût en termes de prélèvements obligatoires que représentent les prestations sociales est très élevé. En effet, il faut financer les prestations sociales et cela coûte cher, notamment aux travailleurs qui y contribuent grandement.

4. Rédigez une argumentation qui vous permette de répondre à la question suivante :

La politique sociale est-elle un frein à l'emploi ?

Préconisations concernant l'utilisation du barème :

Le nombre d'arguments est indicatif. Certains candidats ont pu retenir un nombre d'arguments moins important, mais les développer de façon plus approfondie.

Grille d'évaluation :

Construction de l'argumentation	2 points
- Cohérence des arguments avec la question posée	0,5
- Logique globale de l'argumentation	0,5
- Présentation d'un point de vue argumenté	1
Arguments et concepts	3 points
- Construction des arguments : affirmation, justification par les mécanismes économiques, et éventuellement illustration par un exemple <i>Au moins trois arguments sont attendus</i>	2
- Utilisation pertinente des concepts économiques	1

Délimitation des concepts :

La politique sociale constitue l'ensemble des interventions dont l'objectif est la prise en charge des risques sociaux, ainsi que la réduction des inégalités et de la pauvreté.

Lorsque l'on parle de frein à l'emploi, on s'interroge sur le fait que la mise en œuvre de cette politique sociale, notamment via les prélèvements obligatoires et les prestations sociale versées, puisse être un vecteur d'augmentation du chômage.

Arguments :

Les arguments présentés par le candidat sont le fruit de déductions qu'il fait des informations contenues dans les annexes et sont issus de ses connaissances de cours. **Il n'est pas attendu de phrase introductive ou conclusive.** La position doit être exprimée tout au long de la réponse rédigée. Elle doit pouvoir être comprise à la lecture des arguments.

Dans son argumentation, le candidat doit exprimer une position claire. **Le candidat peut se positionner sur un seul axe, la commission de correction ne doit pas exiger le développement d'un autre axe.** Un candidat peut donc développer un seul ou deux axes. Dans le cas où un candidat développerait deux axes, un nombre égal d'arguments n'est pas attendu dans chacun des deux axes.

Une bonne argumentation est une argumentation fondée sur des savoirs disciplinaires, logiquement agencée et correctement exprimée.

Axe 1 : La politique sociale peut être un frein à l'emploi

- Cela alourdit le coût du travail (annexe 4).
- La trappe à chômage voire à inactivité peut être un frein à l'emploi (connaissances). C'est l'effet désincitatif des prestations sociales pour les chômeurs.
- La fiscalité trop lourde en France nuit à la croissance et donc au chômage (Annexe 4 et connaissances).
- La fiscalité sur les entreprises nuit à leur compétitivité car la protection sociale est plus chère en France que partout ailleurs. (connaissances et annexe 4)
- Les prélèvements obligatoires trop élevés nuisent à la consommation et augmentent le chômage conjoncturel. (Annexe 5 et connaissances)

Axe 2 : La politique sociale peut au contraire permettre de réduire le chômage

- Les politiques sociales augmentent les revenus des plus modestes, et donc ils consomment plus et donc, baisse du chômage conjoncturel. (Annexe 5)
- Les politiques sociales (bourses d'étude, allocation chômage de formation) permettent de mieux se former et donc de lutter contre la mauvaise adéquation entre l'offre et la demande. (Annexes 1 et 2)
- La politique sociale de sécurité sociale française offre les conditions idéales à la mise en œuvre d'une flexibilisation du marché du travail (Annexe 3)